

Rosset

Afin de vous permettre d'effectuer vos versements en faveur de ROSSET IMMOBILIER, nous vous invitons à opter pour l'un des deux modes de paiement suivants :

QR-FACTURE MENSUELLE PAR E-MAIL

Un e-mail contenant votre QR-facture vous sera adressé chaque mois.

Pour adhérer à cette prestation, il suffit de nous contacter en indiquant votre adresse e-mail afin que nous puissions la renseigner.

FACTURE ELECTRONIQUE (eBill)

La facture électronique (**eBill**) remplace la traditionnelle facture papier. Elle est envoyée chaque mois sur votre portail internet bancaire/postal.

En quelques clics, vous pouvez visualiser, contrôler et valider vos paiements. Vous décidez de la date effective du versement.

Simple, sécurisé, rapide et écologique !



Simple

Les paiements sont transférés sans erreur et de manière fiable – avec beaucoup moins d'efforts que pour les factures classiques.



Sûre

eBill offre une sécurité à 100% dans le trafic des paiements – seules les factures fiables sont transmises.



Rapide

Les factures sont reçues par voie numérique et sont payées en quelques clics seulement.



Contrôle à 100%

Contrôle total et aperçu transparent des paiements – à tout moment et n'importe où.



Moins de papier

Grâce à un processus de facturation numérique, la consommation de papier est nettement réduite.



Procédure inscription eBill

- 1 Connectez-vous à votre accès sécurisé e-banking ou Postfinance et adhérez à eBill.
- 2 Dans le menu paiement, eBill, sélectionnez votre régie dans la liste des émetteurs de factures. Remplissez le
- 3 formulaire en mentionnant votre numéro de bail (ex : 001230.12.12) et validez.
- 4 Le service comptabilité de ROSSET IMMOBILIER vous adressera une confirmation mentionnant la date d'activation.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLEMENTAIRE : 022 339 39 20 | comptabilite@rosset.ch